

GAZIFERE INC.

**TABLEAU 1: SOMMAIRE DES SOLDES MENSUELS DES COMPTES DIFFÉRÉS MAINTENUS HORS BASE DE TARIFICATION
AVEC REFERENCE AU TABLEAU 2
FERMETURE DES LIVRES 2016**

NO DE LIGNE	Description	SOLDE AU 31/12/2016	REFERENCE TABLEAU 2
		\$ (1)	(2)
	<u>SOLDES DES COMPTES DE FRAIS REPORTÉS (CFR) DE REDRESSEMENT TRANSFÉRÉS EN AJUSTEMENT AU REVENU REQUIS DE BASE SUITE À LA DÉCISION D-2010-112</u>		
	<u>SOLDES DES COMPTES DIFFÉRÉS RÉCUPÉRÉS EN 2016 (CAUSE 2016)</u>		
1	Charges réglementaires - écart entre réel 2014 et budget 2014	0	
2	PGEÉ - écart entre réel 2014 et budget 2014	0	
3	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2014 et budget 2014	0	
4	SPEDE - écart entre réel 2014 et budget 2014	0	
5	Charges d'exploitation 2014 liées au programme de francisation	0	
6	Contributions au fonds de pension - écart entre réel 2013 et 2014 et budget 2013 et 2014	0	
	<u>SOLDES DES COMPTES D'ÉCART 2015 RÉCUPÉRÉS EN 2017 (CAUSE 2017)</u>		
7	Charges réglementaires - écart entre réel 2015 et budget 2015	(74,597)	E
8	PGEÉ - écart entre réel 2015 et budget 2015	(161,864)	E
9	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2015 et budget 2015	393,850	A
10	Contributions au fonds de pension - écart entre réel 2015 et le budget 2015	(428,266)	D
	<u>AUTRES</u>		
11	Fonds vert	(80,860)	E
12	PGEÉ - écart entre réel 2016 et budget 2016	(166,977)	F
13	Charges réglementaires - écart entre réel 2016 et budget 2016	72,987	C
14	Quote-part versée au MRNF - écart entre réel 2016 et budget 2016	216,788	C
15	Contributions au fonds de pension - écart entre réel 2016 et le budget 2016	(17,148)	D
16	Projet exclu de la base de tarification - Extension du réseau - Buckingham	367,394	B
17	Projet exclu de la base de tarification - Extension du réseau - Chelsea	310,216	B
18	Projet exclu de la base de tarification - Relocalisation du réseau - Pont Fournier	1,203,263	B
19	Projet exclu de la base de tarification - Entente avec la Ville de Gatineau	137,828	B
20	Marché du carbone	Déposé sous pli confidentiel	A & C

(1) Voir la pièce GI-2, document 1.5.

(2) Voir la pièce GI-2, document 1.6.1.